

Parlons Véto 2021 : les départements au cœur de la campagne

Chaque échéance électorale est une période clé pour interpeller, faire réagir et convaincre les candidats de l'importance d'une politique cyclable ambitieuse. A l'instar des dernières municipales, au cours desquelles le vélo aura été un objet important des débats, les élections de juin 2021 peuvent marquer un tournant tout aussi majeur, pour couvrir petit à petit la France entière de systèmes vélo structurants durant les six prochaines années et plus.

PARLONS VÉLO 2021, UNE CAMPAGNE AU SERVICE D'UNE AMBITION POUR LA FRANCE À VÉLO 2030

Le renouvellement des instances départementales les 20 et 27 juin prochains est en ce sens une formidable opportunité dont la FUB et Véto & Territoires, avec le soutien du Club des Villes et Territoires Cyclables et de l'Union Sport et Cycles, se saisissent pour inviter les candidats à viser plus haut et à « muscler » leurs programmes vélo.



Une plateforme pour qui, pour quoi ?

A travers la plateforme « [Parlons vélo 2021](#) », la parole est donnée aux candidats, interrogés en ligne sur leur volonté d'agir en faveur du vélo. Co-construites avec les associations d'usagers, les questions posées ont été établies au regard des compétences des départements avec, en ligne de mire, les 12% de part modale vélo en 2030.



Comment, concrètement, le département peut-il agir en faveur du vélo ?

Au regard de ses compétences, le département, solidaire par essence, est un acteur de premier plan pour déployer des démarches cyclables ambitieuses et pro-actives. Sa capacité d'agir en faveur du vélo ne se limite pas à la seule compétence voirie. Le département peut se targuer d'intervenir dans bien d'autres domaines : cohérence territoriale, mobilité inclusive, tourisme à vélo, employeur pro-vélo, etc.

Parlons Vélo!

MON DÉPARTEMENT À VÉLO
Ce que peut faire un Département en faveur du vélo

ANIMER
Pas de politique cyclable ambitieuse sans stratégie volontariste et structurée. Le Département joue un rôle de coordination pour fixer les ambitions, orchestrer les actions et favoriser une dynamique collective, cohérente et efficiente.

AMÉNAGER
Les Départements sont les grands aménageurs de la France à vélo 2030. Massivement mobilisés autour de la réalisation des infrastructures, ils étudient, aménagent, entretiennent, améliorent et soutiennent la progression des itinéraires cyclables.

ACCOMPAGNER
Les solidarités, qu'elles soient sociales ou territoriales, sont dans l'ADN des Départements. Le vélo apparaît comme un outil vecteur de lien social, de réinsertion par la mobilité, de maintien en activité accessible et déployé auprès de tous.

PROMOUVOIR
Le vélo est un atout séduction pour attirer chaque année toujours plus d'adeptes de la petite reine et de touristes d'un nouveau genre dans les territoires. Les Départements affinent l'offre de services dédiés pour un tourisme de qualité.

SENSIBILISER
Le vélo est un formidable outil d'apprentissage et de lutte contre la sédentarité, véritable fléau pour la jeune génération. Les Départements peuvent influencer sur les pratiques et inviter ses propres agents et ses 3.4 millions de collégiens à davantage se déplacer à vélo.

Pour en savoir plus sur des actions inspirantes d'ores-et-déjà menées par les départements, rendez-vous sur l'espace « initiatives en rayon » de notre plateforme : <https://elections.parlonsvelo.fr/departementales2021/initiatives>

20 PROPOSITIONS POUR FAIRE DU DÉPARTEMENT UN ACTEUR CLÉ DU DÉVELOPPEMENT DU VÉLO

5 leviers d'actions, 20 propositions, c'est à travers ce niveau d'ambition que les départements pourront pleinement peser sur le développement du vélo dans les territoires. Tout ceci sera rendu possible par des stratégies départementales cyclables remarquables, inspirantes, reproductibles et invitant à se « challenger ».



ANIMER : Un département ambitieux, coordinateur de la politique vélo départementale

Au titre de leur compétence solidarité, les départements ont un rôle à jouer tant pour impulser une stratégie volontariste que pour coordonner une politique vélo à l'échelle de leur territoire. 87 % d'entre eux disposent d'une stratégie vélo active ou en cours d'élaboration.

Les partenaires de « Parlons vélo » ont défini 4 propositions pour affirmer la mission de capitaine de route du département :



Proposition #1 : Confier la compétence vélo à **un(e) vice-président(e)** en charge de la voirie et des mobilités actives afin de traiter la question vélo de façon transversale



Une politique publique n'est jamais aussi efficace que quand elle est portée politiquement !

 **Proposition #2 :** Formaliser la stratégie vélo du département dans un **document cadre structurant et transversal** de type Plan vélo décliné sous la forme d'un Schéma directeur



Vélotaf, tourisme à vélo, cyclospor, les différents usages du vélo impliquent une approche transversale de façon à définir une politique cyclable accessible à tous, basée sur des itinéraires maillés et structurants (véloroutes).

 **Proposition #3 :** Créer une **cellule de coordination pluridisciplinaire** dotée d'une ingénierie qualifiée


Le département a toute légitimité pour animer une dynamique collective cohérente, efficiente et une concertation autour des questions cyclables (et des modes actifs) à l'échelle du territoire.

 **Proposition #4 :** Allouer un **budget** annuel dédié au vélo

En 2019, les départements ont consacré en moyenne 3 millions d'euros au développement du vélo, soit 3,75€/an/habitant. Pour atteindre les objectifs du plan vélo, il faudrait que les départements doublent leur budget vélo et investissent au moins 7,5 €/an/habitant.

AMÉNAGER : Un département exemplaire, garant d'une voirie cyclable

Les départements assurent l'aménagement, l'entretien et la gestion de 377 000 km de réseau routier. Ils ont à ce titre une légitimité et une responsabilité à mener des actions en faveur du développement, de la structuration et de l'entretien d'un réseau cyclable pour tous. Les partenaires de « Parlons vélo » ont défini 3 propositions pour accompagner la qualification et le développement d'un réseau cyclable :

 **Proposition #5 :** Intégrer des **aménagements et continuités cyclables sécurisées** dans chaque projet d'aménagement de voirie départementale et de réfection de l'existant



De la qualité des infrastructures dépendra la démocratisation de la pratique du vélo et permettra ainsi de toucher un public plus large et non averti.

 **Proposition #6 :** Assurer la **maîtrise d'ouvrage** du schéma départemental cyclable et des itinéraires structurants du territoire

L'intervention du département peut être un levier majeur en appui aux intercommunalités et aux communes.

 **Proposition #7 :** Développer un **outil de signalement** de problèmes de voirie et de points dangereux du point de vue des cyclistes

Plus les problèmes sont remontés rapidement, plus le département pourra mobiliser ses équipes pour intervenir efficacement sur la voirie.



ACCOMPAGNER : Un département solidaire, promoteur d'une mobilité saine et accessible

Les solidarités, qu'elles soient sociales ou territoriales, sont dans l'ADN des départements. Par ses atouts en matière de santé, de lien social, ou encore sur le champ de l'économie sociale et solidaire (2,7 millions de vélos ont été vendus en 2020 et 2 millions de vélos ont été remis en état et en circulation grâce au coup de pouce vélo), le vélo apparaît comme un outil majeur d'accompagnement des politiques départementales auprès de l'ensemble de ses publics. Les partenaires de « Parlons vélo » ont retenu 4 propositions au titre des solidarités sociales du département :



Proposition #8 : Proposer **des aides pour l'entretien ou l'achat d'un vélo**, en priorité à l'attention des ménages modestes



Les partenaires préconisent les enveloppes suivantes pour déclencher un acte d'achat et faciliter ainsi l'accès au vélo pour tous : 500€ pour un vélo-cargo pour les familles, 300€ pour un tricycle pour les personnes âgées, 1000€ pour des vélos adaptés à un handicap, 300€ pour un VAE.



Proposition #9 : Financer des prestations de maintien de la **mobilité active** ou de transport à la demande dans les Ehpad ou les MDPH

Par un équipement adapté et des mesures d'accompagnement, le vélo est un formidable outil pour préserver l'activité et la mobilité de nos aînés ou des personnes en situation de handicap.



Proposition #10 : Mettre en place des mesures en direction des **publics en insertion** en lien notamment avec Pôle Emploi (ex. : ateliers de remise en selle, subvention de vélo-écoles, financement de l'auto-réparation et l'achat de vélo...)

(Re)trouver un moyen de déplacement grâce au vélo peut permettre aux publics éloignés de l'emploi, parmi lesquels les bénéficiaires du RSA, de se réinscrire dans un parcours d'insertion.



Proposition #11 : Installer du **stationnement vélo** et proposer des services (réparation, marquage...) à l'intérieur ou à proximité des espaces collectifs des résidences ou établissements gérés par le département

L'Office Public de l'Habitat départemental (ou toute autre structure satellite du département) doit être un modèle en la matière.



SOUTENIR : Un département solidaire, partenaire des territoires

Le département est le bon échelon pour orchestrer les schémas locaux et accompagner les collectivités dans un maillage cyclable dense et continu du territoire, plus particulièrement en milieu rural. En tant que garant des solidarités territoriales, il se doit de garantir une cohérence d'ensemble et de limiter les inégalités en matière d'accès à

la pratique cyclable. Les partenaires de « Parlons vélo » ont retenu 2 propositions au titre des solidarités territoriales du département :

 **Proposition #12 :** Déployer des moyens d'**ingénierie technique et financière** à destination des collectivités locales



Parfois doté d'agence d'ingénierie départementale, le département peut accompagner les collectivités (EPCI et communes) dans la définition de schémas vélo, venir en appui aux études d'avant-projet d'infrastructures, aider les territoires à y voir plus clair dans les innombrables appels à projet et les accompagner pour établir les demandes de financements.

 **Proposition #13 :** **Cofinancer** les territoires dans la mise en œuvre de leurs schémas vélo infra-départementaux

Au-delà de l'ingénierie, le département peut subventionner l'élaboration de schémas vélo intercommunaux, la réalisation d'infrastructures cyclables, l'entretien des aménagements...

PROMOUVOIR : Un département attractif, leader sur la destination vélo

Avec plus de 20 000 km d'itinéraires vélo et VTT, la France s'affiche comme la 2^{ème} destination mondiale du tourisme à vélo et attire chaque année de plus en plus d'adeptes. Les départements et leurs Agences de Développement Touristique (ADT) participent activement à la réalisation d'aménagements spécifiques et sécurisés, à la signalétique mais également au développement de services touristiques. Les partenaires de « Parlons vélo » ont retenu 3 propositions pour faire passer la France au 1^{er} rang mondial du tourisme à vélo :

 **Proposition #14 :** Participer activement aux **comités d'itinéraires** concernant son territoire et les financer



Avec 29 comités d'itinéraires en France, nombre de départements sont concernés par ces instances essentielles à l'animation d'une dynamique vélo en lien avec les acteurs socioprofessionnels du tourisme.

 **Proposition #15 :** Soutenir les **prestataires touristiques** et le label **Accueil Vélo** pour offrir une offre de services homogène et de qualité

Le vélo offre la possibilité de promouvoir un tourisme local, social et solidaire, respectueux de l'environnement et favorable à l'hébergement, à la restauration et aux autres services dans les territoires. La marque Accueil Vélo est désormais présente dans 80 départements par l'intermédiaire des ADT.

 **Proposition #16 :** Faire du tourisme à vélo un **levier pour promouvoir le développement touristique** du département



La mise en place d'une stratégie de communication affirmée et l'organisation d'événements vélo (ex. : Mai à vélo, fermeture de cols, journée sans voiture,

organisation de la desserte et du stationnement vélo aux points d'intérêt touristique...) permet de toucher de nouvelles cibles de clientèles.



SENSIBILISER : Un département visionnaire, initiateur d'une génération d'usagers du vélo

Le vélo est un formidable outil d'apprentissage et de lutte contre la sédentarité. Les départements peuvent influencer sur les pratiques et inviter les 3,4 millions de collégiens et les 285 000 agents départementaux à se déplacer davantage à vélo. Les partenaires de « Parlons vélo » ont retenu 3 propositions pour encourager la pratique du vélo :

Proposition #17 : Instaurer pour chaque collège un **Plan de Déplacement d'Établissement scolaire** ambitieux



Ces plans devront intégrer des espaces de stationnement correspondant à au moins 10% des effectifs, la mise en place d'un système de prêts de vélo et une sensibilisation des collégiens à la mobilité active.

Proposition #18 : Subventionner des aménagements cyclables pour assurer **la desserte des collèges** existants et intégrer une desserte à vélo systématique pour les nouveaux collèges dès le choix de leur implantation

Permettre aux collégiens de se déplacer à vélo, c'est encourager la jeune génération vers la prise d'autonomie et la mobilité.

Proposition #19 : Faciliter les déplacements à vélo des agents et faire du département un **employeur pro-vélo exemplaire**



Souvent au premier rang d'employeur local, le département a les moyens d'agir via : le Forfait Mobilités Durables, le label employeur pro-vélo, du stationnement vélo, une flotte de vélos de services, un programme de réparation, formation et sensibilisation des agents, etc.

Proposition #20 : Stimuler et entretenir la culture vélo interne pour booster la politique cyclable de votre département. **S'informer et se former via le réseau Vélo & Territoires.**

Elues, élus, agents des collectivités, agir main dans la main avec le tissu citoyens pro-vélo sera déterminant pour des politiques cyclables éclairées. Rester informés et formés le sera tout autant. Tout ceci est possible grâce à la FUB et Vélo & Territoires. Gardez contact !

Ensemble, engageons les territoires dans des démarches cyclables ambitieuses et pro-actives !

Pour plus d'informations, contacter : elections@fub.fr

Ils nous soutiennent :



20 PROPOSITIONS POUR FAIRE DU DÉPARTEMENT UN ACTEUR CLÉ DU DÉVELOPPEMENT DU VÉLO



UN DÉPARTEMENT AMBITIEUX, COORDINATEUR DE LA POLI- TIQUE VÉLO DÉPARTEMENTALE

#1 : Confier la compétence vélo à un(e) **vice-président(e) en charge de la voirie et des mobilités actives**

#2 : Formaliser la stratégie vélo du département dans un **document cadre structurant** et transversal

#3 : Créer une **cellule de coordination** pluridisciplinaire dotée d'une ingénierie qualifiée

#4 : Allouer un **budget annuel dédié au vélo**



UN DÉPARTEMENT EXEMPLAIRE, GARANT D'UNE VOIRIE CYCLABLE

#5 : Intégrer des **aménagements et continuités cyclables sécurisées** dans chaque projet de création et de réfection de voirie départementale

#6 : **Assurer la maîtrise d'ouvrage** du schéma départemental cyclable et des itinéraires structurants du territoire

#7 : Développer un **outil de signalement** de problèmes de voirie et de points dangereux du point de vue des cyclistes



UN DÉPARTEMENT SOLIDAIRE, PROMOTEUR D'UNE MOBILITÉ SAINTE ET ACCESSIBLE

#8 : Proposer des **aides pour l'entretien ou l'achat d'un vélo** à l'attention des ménages modestes

#9 : Financer des prestations de **maintien de la mobilité active ou de transport à la demande** dans les Ehpad ou les MDPH

#10 : Mettre en place des mesures en direction des **publics en insertion**

#11 : Installer du **stationnement vélo** et des services dans les établissements gérés par le département

#12 : Déployer des moyens d'**ingénierie technique et financière** à destination des collectivités locales

#13 : **Cofinancer les territoires** dans la mise en œuvre de leurs schémas vélo infra-départementaux



UN DÉPARTEMENT ATTRACTIF, LEADER SUR LA DESTINATION VÉLO

#14 : Participer activement aux **comités d'itinéraires** concernant son territoire et les financer

#15 : **Soutenir les prestataires touristiques** et le label Accueil Vélo

#16 : **Faire du tourisme à vélo un levier** pour promouvoir le développement touristique du département



UN DÉPARTEMENT VISION- NAIRE, INITIATEUR D'UNE GÉNÉ- RATION D'USAGERS DU VÉLO

#17 : Instaurer pour chaque collège un **Plan de Déplacement d'Établissement scolaire** ambitieux

#18 : Subventionner des aménagements cyclables pour **assurer la desserte à vélo des collèges**

#19 : Faire du département un **employeur pro-vélo exemplaire**

#20 : **S'informer et se former** via le réseau Vélo & Territoires.